AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**221C2345**
FR0014003PZ3-FS0734

9 septembre 2021

**Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention**
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**ACCOR ACQUISITION COMPANY**

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 8 septembre 2021, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 septembre 2021, par suite d'une acquisition d'actions ACCOR ACQUISITION COMPANY hors marché, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société ACCOR ACQUISITION COMPANY[1] et détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Goldman Sachs International et Goldman Sachs Bank Europe SE qu'elle contrôle, 4 144 831 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY représentant autant de droits de vote, soit 10,75% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

| | **Actions et droits de vote** | **% capital et droits de vote** |
|---|---|---|
| Goldman Sachs International | 3 740 545 | 9,70 |
| Goldman Sachs Bank Europe SE | 404 286 | 1,05 |
| **Total The Goldman Sachs Group, Inc.** | **4 144 831** | **10,75** |

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, le déclarant a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire de sociétés qu'il contrôle, 139 686 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions ACCOR ACQUISITION COMPANY et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, le déclarant a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire de sociétés qu'il contrôle, 999 997 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) résultant de la détention d'un contrat d'« *equity swaps* » exerçables à tout moment jusqu'au 5 octobre 2021, portant sur autant d'actions ACCOR ACQUISITION COMPANY.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« « En application de l'article L. 233-7 VII du code de commerce et de l'article 223-17 du règlement général de l'AMF, The Goldman Sachs Group, Inc. (« Goldman Sachs ») a effectué la déclaration suivante :

- elle agit seule et non de concert avec d'autres parties ;
- ses décisions futures d'achat ou de vente d'actions ACCOR ACQUISITION COMPANY, dépendront des stratégies de trading adoptées par ses clients, les stratégies de couverture des transactions client et/ou le cours normal de son activité en tant que société de gestion de portefeuille […] ;

[1] Société introduite sur Euronext Paris depuis le 1er juin 2021. Cf. notamment prospectus visé par l'AMF sous le n° 21-180 le 26 mai 2021 et communiqué de la société ACCOR ACQUISITION COMPANY du 28 mai 2021.
[2] Sur la base d'un capital composé de 38 566 000 actions représentant autant de droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- Goldman Sachs n'a pas l'intention de prendre le contrôle de ACCOR ACQUISITION COMPANY ;
- Goldman Sachs n'a pas de stratégie ou d'intention spécifique en ce qui concerne ACCOR ACQUISITION COMPANY et, par conséquent, elle n'a pas d'opérations en place pour mettre en œuvre une quelconque stratégie ;
- dans le cadre de son activité habituelle d'assistance pour ses clients, Goldman Sachs a la possibilité, en vertu des accords conclus avec ses clients, de donner en garantie (*rehypothecate*) les actions qu'elle détient en tant que dépositaire pour le compte de ses clients, à condition d'en restituer un nombre équivalent à ses clients. En outre, dans le cadre de ses activités de financement ordinaires, Goldman Sachs peut conclure avec des tiers des opérations de rachat dans le cadre desquelles elle peut transférer des actions ACCOR ACQUISITION COMPANY à ces tiers en échange d'espèces, contre un engagement de la tierce partie de vendre un nombre d'actions équivalentes à Goldman Sachs pour un prix qui est soit déterminé ou déterminable ;
- Goldman Sachs n'a pas l'intention de demander la nomination d'une ou plusieurs personnes au poste d'administrateur du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou à tout autre poste de direction ; et
- les positions […] résultent de son activité d'assistance pour clients. Par conséquent, Goldman Sachs n'a pas mis en œuvre de financement spécifique à cette occasion […]. »